ALFRED REBOUX Propriétaire - Géra

ABONNEMENTS .

ing: Trois mois. . 18.80 Six mois. . . 16.50 Un an . . . 10.50

prix des Abennements est payable

— Tout abonnement continue,
éception d'avis contraire.

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LEGALES et JUDICIAIRES

REE DE PARIS gouverne 14 Juin

15 Jain (8 0/0).

15 JUIN. Banque de France 3035 00 Socié. géné. détache 470 00 Crédit foncier de 618 06 458 00 991 00 ns autrichi ana 653 00 1273 00 760 00 663 00

000 00 340 00 25 20 0/0 128 00 8 70

DEPECHES COMMERCIALES

New-York, 15 juin.
Change sur Londres, 4,88 0/6; change ar Paris, 5,13 0/0.
Valeur de l'or 105 0/0.
Café good fair, (la livre 19 1/4)
Café good fair, (la livre) 20 0/0.
Marché soutenu.

es de MM. Schlagdenhauffen et C*. és à Roubaix par M. Bulteau-Gry-

Venies 1.000 balles. Marché trè rme, Surates renchérissants.

Ventes 18,000 balles, marché act

New-York, 15 juin. 11 3/4 . Recettes de 6 jours 8,000 balles.

ROUBAIX 15 JUIN 1877.

Bulletin du jour

De Londres, de Vienne et de Berlin nous arrive des renzeignements pres-ue officiels sur la teneur de la note ar laquelle le prince Gortschakoff a spondu aux propositions du cabinet e Saint-James, au sujet de la locali-tion de la guerre.

de Saint-James, au sujet de la localisation de la guerre.

S'il faut s'en rapporter aux premières impressions du monde diplomatique de l'Europe, les déclarations de la
cour de Russie ne seraient nullement
de nature à satisfaire l'Angleterre. Si,
au point de vue de l'Egypte et du canal de Suez, le cabinet de Saint-Pétersbourg a donné à Londres les assurances les plus positives et les plus conciliantes, la question de Constantinople et des Dardanelles n'a nullement
été résolue par la note Gortschakoff.
L'Angleterre demandait que la Russie
s'engageat à ne pas s'emparer de Constantinople et le chancelier russe, avec
l'habileté dont les diplomates ont le

secret, a répondu par des phrases ambigües qui ont produit un effet déplorable dans les régions officielles de Londres. La dépèche russe dit que les armées du Czar ne pourraient occuper définitivement Constantinople qu'avec l'assentiment de l'Europe, mais elle ne dit pas que le Czar n'entrera pas à Constantinople, et qu'il n'ira pas, luimème, planter la croix dans la vieille et splendide basilique de Sainte-Sophie, où le croissant de Mahomet a remplacé le signe de la Rédemption depuis l'année 1453.

Il est vrai que la Russie assure que cette occupation ne serait que provisoire et qu'elle cessserait, dès que le sort des chrétiens d'Orient serait définitivement réglé et assuré. Mais, en Angleterre, on sait, par expérience, ce que signifie ce mot : occupation provisoire; c'est à titre provisoire que les soldats anglais ont occupé Gibraltar, et il y a un siècle et demi que ce « provisoire » se prolonge. Il en pourrait bien être de même de l'occupation provisoire de Constantinople par les Russes et le gouvernement anglais ne consentira jamais de son plein gré, à laisser s'accomplir un événement qui serait un danger pour ses intérêts en Orient, il y a accord parfait à Londres, entre le ministère et l'opposition.

Sur la question de la libre navigation des Dardanelles, la Russie se montre résolue à ne pas céder. La chancellerie moscovite veut obtenir le droit de faire passer les navires de guerre à toute heure du jour et de la nuit, de la Mer Noire à l'Archipel.

La Gazette de Cologne, qui n'est pas suspecte, en parlant de cette prétention de la Russie, dit que si on lui accorde ce qu'il demande, le Czar pourra, lorsqu'il le voudra, « envoyer sa flotte dans le Bosphore, jeter l'ancre devant le palais du Sultan et devant le pas d'autres fortifications que celles du Bosphore et des Dardanelles. « La liberté des détroits, ajoute ce journal, n'est en russe qu'une expression polie qui veut direla possession de Constantinople. »

On vo

nople. »
On voit qu'en Allemagne pas plus qu'en Angleterre et en Autriche, on ne se fait d'illusion sur la gravité de la situation. A Londres, on se berce encore de l'espoir que la marche des armées russes, pourra être retardée et que le Czar n'ira peut-être pas au delà des Balkans.

En Bussie, on dit et on écrit, que

En Russie, on dit et on écrit, que

En Russie, on dit et on écrit, que le temps des repiâtrages de la question d'Orient est passé et qu'il faut absolument une solvtion définitive.

Le Grand-duc Nicolas déclare hautement que la Russie ne signera la paix, qu'à Constantinople.

En présence de cet ensemble de faits, de renseignements et de déclarations, convient-il de se laisser endormirpar les assurances pacifiques de certaines feuilles optimistes qui affirment que la guerre sera localisée? Nous le croyons aujourd'hui moins que jamais, et les événements pourraient bien, avant peu, anéantir toutes ces illusions.

Le ministre de l'intérieur a, dit-on, adressé aux préfets des instructions concernant les bibliothèques commu-

concernant les bibliothèques communales.

Nous commencerons par déclarer que nous ne voulons pas faire de particularités et que nous nedésignerons aucune bibliothèque denotre département ni d'ailleurs, préférant faire des observations générales; mais nous affirmerons aussi que les ordres du ministre étaient urgents, et qu'il sera difficile de réparer le mal déjà fait si l'on ne procède pas avec décision et promptitude.

Nous sommes de ceux qui désirent la propagation la plus large poss ble de l'instruction; nous croyons que l'homme s'améliore en s'instruisant, que tout ce qui l'élève l'ennoblit. Il faut reléguer parmi les fables ou les mensonges du radicalisme cette assertion; que les catholiques combattent la diffusion de l'enseignement, qu'ils cherchent à empêcher l'homme de s'instruireafin de le dominer plus facilement, qu'ils veulent régner sur l'ignorance et et l'abétissement des esprits.

Les gens sensés ne croient pas plus à ces mensonges qu'au rétablissement

Les gens sensés ne croient pas plus à ces mensonges qu'au rétablissement de la dime et de la corvée, si la royauté légitime redevenait le gouvernement de la France.

Mais si l'usage du livre doit être un instrument puissant pour l'enseigne-populaire, l'abus peut en être funeste; et c'est une vérité élémentaire que mieux vaut un esprit peu cultivé qu'un esprit comolètement faussé par de détestables lectures.

lectures.

Le maire, étant un délégué du gouvernement, se trouve investi d'une fonction de surveillance, et partage la responsabilité du gouvernement. C'est sous son autorité que doivent-être organisées les bibliothèques communales, et l'Etat doit veiller scrupuleusement à ce qu'il ne se torme pas dans la commune un dépôttoujeurs utilisé, toujours alimenté, d'éléments malsains qui sont dangereux pour l'ordre moral et l'ordre mitériel.

Dans les dernières années des con-Dans les dernières années, des œu-

m tériel.

Dans les dernières années, des œuvres révolutionnaires, livres, brochures, journaux, ont été adressées gratuitement aux Communes, et ont formé dans un grand nombre un fond de bibliothèque qui devra être revisé avec le plus grand soin. Ces envois presque périodiques, alimentés par des ressources dont l'origine ne serait sans doute pas avouable, car elles ont un caractère international, ont été un des moyens les plus actifs de propagande, nous devrions dire de perversion. Nous pouvons constater le mal déjà accompli. Le remède le plus prompt est indispensable. Les préfets devront faire dresser les catalogues de toutes les bibliothèques communales et prononcer l'exclusion de toutes les œuvres dont on peut dire qu'elles ne sont pas classiques, les produits de la polémique politique, les rèveries économistes de nos néo-réformateurs socialistes, toutes les productions, en un mot, qui n'ins-

truisent pas et qui faussent le juge-ment.
Gest une entreprise de salubrité publique et nous souhaitons qu'elle soit menée à bonne fin le plus tôt possible.
ALEXANDRE WATTEAU.

La guerre d'Orient.

Saint-Pétersbourg, 14 juin.
On mande le 13, de Malzra, que les
Tures essaient de construire des contreapproches et font des sorties. Nos batteries rendent ces tentalives entièrement
vaine. Pendant la sortie d'hier, les Tures
ont éprouvé de grandes pertes; de notre
côté, sept hommes ont été blessés légè-

rement.

Le Messager officiel russe publie le règlement sur les chevaux de la réser-

Cologne, 14 juin.
On télégraphie, le 14 de Roustchouk,
à la Gazette de Cologne.
« On a-entenda pendant toute la nuit
des coups de canon et des coups de fusil dans la direction de Maratia.
Un combat semble s'être engagé dans
l'île de Mokani. »

LETTRE DE PARIS

LETTRE DE PARIS

(De notre correspondant particulier.

Paris, 14 juin 1877.

M. Gambetta à la veille de la rentrée des Chambres, signifie de nouveau, ce matin, dans la Republique française, que les ministres du 16 mai n'auront pas le budget et qu'ils n'ont qu'à. se retirer ou à dissoudre la Chambre, des députés.

Quel moyen le gouvernement du maréchal de Mac-Mahon a-t-il de se tirer d'embarras, si la Chambre des députés, comme il n'y a plus à en douter, refuse le vote de l'impôt?

Cétte question est traîtée dans le Monde par M. Coquille, un de nos meilleurs publicistes, vieilli dans l'étude des constitutions et des lois.

Voici la solution proposée par notre savant confrère:

a Quel est donc le droit de la Chambre des députés 7 nons sommes tenas de le savoir, puisque nons entrons dans une série de difficultes qui peuvent durer des aunées. Le seul grand embarras c'est le ludget. Et bien 1 on ne voit paque le vôte du budget soit facultatif. Il résume la dette publique sous ses différentes formes, en y comprenant ce qui est du pour les services publics. Ces dépenses constituées par des lois qui ont reçu la sanction des trois pouvoirs ne sauraient être modifiées par le vôte d'un seul pouvoir. Le vôte de la Chambre des députés n'est en celà qu'un vôte de contrôle et d'ordonnancement de paiement.

« C'est donc seulement pour les cré-

ment.

« C'est donc seulement pour les crédits nouveaux que les députés sont armés du veto souverain. A cet égard, ils sont les maîtres et limitent constitution-nellement les autres pouvoirs. C'est alors au Président à s'arranger pour demeurer, coûte que coûte, dans la limite des crédits alloués. La Chambre a le droit de tuer tous les projets de loi, mais non d'empêcher les lois existantes de vivre. Ces lois ne peuvent cesser d'être lois, que par l'accord des pouvoirs dont elles sont émanérs. Cette doctrine ressort du texte et de l'esprit de la constitution.

La Chambre ne saurait s'y soustraire.
Dans ces conditions le gouvernement
marchera taut bien que mal, mais il
marchera. Aussi n'attachons-nous qu'une

valeur secondaire à l'idée d'une dissolution immédiate. Avant de s'adresser au pays pour lui demander de nouveaux députés, il serait bon de l'éclairer de lui dire quelle est la constitution, quel rôle joue la députation. Le Sénat voudra, sans doute, es charger du soin de pacifier les esprits en exposant la doctrine constitutionnelle et en invitant tous les hommes d'ordre à s'y rallier. A ce prix, nous aurons quelque sécurité pour plusieurs années. Nous ne sommes pas en juillet 1830, en février 1848, en septembre 1870, mais en pleine légalité que le gouvernement a fous les moyens de maintenir, pourvu qu'il joigne à ses bonnes intentions la prévovance et la fermeté nécessaires. COUILLE.

Les meneurs de la coalition des gauches émettent la prétention que, pendant la délibération du Sénat sur la demande de dissolution, la Chambre des députés ne peut être prorogée, les deux Chambres devant toujours siéger ensemble. C'est là une interprétation très arbitraire de la constitution de 1875 et qui expose le gouvernement à setrouver pendant la délibération du Sénat, en présence des attaques les plus violentes de cette Chambre qui va cesser d'exister, attaques destinées à agiter le pays.

La majorité républicaine et radicale voulant se donner le mérite de voter le

ter, attaques destinées à agiter le pays.

La majorité. républicaine et radicale voulant se donner le mérite de voter le compte de liquidation pour les ministères de la guerre et de la marine, tout en repoussant les autres parties du budget, il peut encore s'écouler une dizaine de jours, après la récouverture de la session, pour que la dissolution soit prounoncée, et que la chambre républicaine et radicale soit obligée de se séparer.

Il faut mous attendre à des incidents imprévus et orageux.

DE SAINT-CHÉRON.

(Autre correspondance)

Paris, le 14 juin 1877.

Le conseil des ministres s'est réuni ce matin à l'Elysée, sous la présidence du maréchal de Mac-Mahon. Je n'ai pas la prétention de connaître par le menu ce qui s'est passé dans cette réunion. Je sais seulement qu'on y a fort agité la question de la conduite à tenir devant la Chambre, et que deux systèmes y ont été défendus.

Les uns voudraient que sur le refus de la Chambre de voter le budget, le gouvernement déposat immédiatement au Sénat une demande de dissolution de la Chambre des députés. Les hommes politiques, qui défendent ce système, se fondent sur le mouvement favorable qui se produit, en ce moment, dans l'opinion publique et prétendent qu'on ne se trouvera jamais dans de meilleures conditions pour consulter les électeurs.

D'autres, au contraire, estiment que le temps qu'on gagnera ne fera qu'accentuer le retour du pays à des idées plus conservatrices et que l'administration nouvelle n'acquérera que plus d'influence, si on lui laisse un mois de plas. Ceux-là sont partisans que le gouvernement épuise son droit constitutionnel en prorogeant une seconde fois le Parlement. J'ai de sérieuses raisons de penser que les défenseurs de la première opinion ont plus de chances d'être écoutés très-probablement, il n'y aura pas de nouvelle prorogation, mais une demande de dissolution.

Il n'est plus douteux d'autre part, que le vote du budget sera absolument

Res abonnaments et les amonous sons reques à Ressouix, au bureau du journal, à Leile, chez M. Quanes, libraire, Erants-Place, à Paras, chez MM. Havas, Laffru at C*, 34, rue Notre-Dame dec-Victoirea, (place de la Bourse); à Bruscellee, a l'Oppice de Publicité.

ALFRED REBOUT

INSERTIONS:

refusé par la Chambre des députés. Les différents groupes de la majorité de la Chambre se sont réunis hier à Paris, et tous out été unanimes à cet égard. On voit que la dissolution est inévitable, on ne veut rien faire pour la retarder. J'ai à peine besoin d'ajouter que sur ce point, le vote du Sénat ne fait pas le moindre doute. La gauche en est tellement convaincue que les sénateurs de ce groupe ont décidé, non-seulement de ne pas y faire obstacle, mais de la voter. Ges mêmes sénateurs sont également décidés à renoncer à l'interpellation Béranger. Le vous ai dit, hier, les raisons qui les déterminaient à agir de la sorte. Il paraît que M. Jules Simon a fait son possible pour qu'il en fût autrement, parce qu'il voulait saisir l'occasion de prononcer un discours faisant l'apologie des actes de son ministère, mais ses efforts n'ont point été couronnés de succès. Il a dû se soumettre à la volonté de ses collègues. Il n'y aura donc pas de le mussion au Sénat.

Vous savez que la haute assemblée va avoir à pourvoir à la vacance de deux sit sa inamovibles. Je vous ai dit que les en gements pris antérieurement sera désigné le général de Chabaud-Latour; les légitimistes avaient décidé qu'ils porterajent leurs voix sur M. Lucien Brun; mais une compétition nouvelle vient de se produire, celle de M. le duc de la Rochefoucauld-Bisaccia. Je crois savoir que des négociations sont ouvertes en ce moment avec M. Lucien Brun pour qu'il ne maintienne pas sa candidature. Il y a appararence que ces négociations seront couventées de succès. Cela ne saurait, bi-n entendu, impliqueren aucune façon une altération de l'union conservalrice. Chaque groupe est laissé parfaitement libre de choisir son condidat. Le choix entre NM. de la Rochefoucauld-Bisaccia et M. Lucien Brun est pour le parti légitimiste une affaire d'ordre intérieur, dont ne se mèlent, en aucune façon, les autres groupes conservaleurs.

Il paraît que M. Goblet, le maire d'Amiens, a dans la monde gouvernement les parties se préparent très-activement deux delections général

de pussants amis qui s'efforcent d'empécher sa révocation. On croît cependant quecette révocation sera prononcée d'ici à quelques jours.

En dehors du gouvernement les partis se préparent très-activement aux élections générales. Je crois savoir que les légitimistes notamment, organisent à Paris un comité central qui correspondra avec les comités organisés dans les départements. Ces divers comités auraient pour instruction de tâcher de faire prévaloir leurs candidats, maisen même temps, illeur serait recommandé de s'unir aux comités conservaleurs d'autre nuance, et de négliger au besoin les considérations de personnes dans l'intérêt du principe qui serait d'avoir, dans chaque département, un seul candidat à opposer aux radicaux. Ces résolutions sont d'ailleurs parfaitement conformes aux désirs du gouvernement.

De nouvelles instructions ont été adressées aux préfets par le ministre de l'Intérieur pour qu'ils aient à surveiller, avec la plus grande attention, la propagation de fausses nouvelles, soit par la voie de la presse, soit autrement. Ils ne devront rien négliger pour la répression de ce genre de délit.

Vous aurez certainement remarqué le langage tenu, lors de sa dernière ex-

ses ongles, deux ou trois fois, et parla

il lui en vint une autre. Michel était en route avec son enfant, il roulait vers l'Italie où l'attendait une femme aimée.

« Il est sans doute bien impatient », se dit-elle.

Une jalousie cruelle, une sourde rage la saisit soudainement; elle n'était pas méchante, mais elle cût tenu entre ses mains cette femme que Michel aimait qu'il allait joyeusement rejoindre, — elle ne l'aurait pas fait souffrir, certainement, mais elle l'aurait peut-être tuée.

Elle se levalentement, avec cette langueur qui suit les grandes crises. Quand elle descendit pour le déjeuner, elle trouva son père un peu inquiet, qui l'attendait au bas de l'escalier.

— J'allais monter, lui dit-il, en ne te voyant pes vani l'aurait peus en peu en peu reus de l'escalier.

ses ongles, deux ou trois fois, et parla enfin:

— Oghérof ne t'a rien dit hier?

— Non, mon père, répondit Marthe en levant des yeux étonnés.

— Hier soir, à onze heures, il est venu me demander ta main.

D'un brusque mouvement, Marthe se débarrassa du châle qui entourait ses bras et ses épaules ; elle se tint assise toute droite, les yeux baissés, réflechissant profondément.

— Il vous ma demandésamain? dit-elle après un silence.

— Oui.

— Hier soir?

— A onze heures.

Marthe réfléchit encore un instant.

Son père la regardait sans rien dire; les réflexions de cette grande jeune fille qui ne parlait jamais beaucoup avaient la propriété de le rendre perplexe et muet.

— Outavez-vous répondu?

la propriété de le rendre perplexe et muet.

— Qu'avez-vous répondu?

— J'ai répondu que c'était toi que cela regardait.

Martho se leva, vint embrasser son père, baisa tendrement la msin qu'il avait passée autour de son cou, puis se rassit en silence.

— Eh bien ? fit M. Milaguine assez surpris de la manière dont sa fille traitait cette demande en ruariage.

— Est-ce que ce parti vous plairait ? dit Marthe de la même voix égale et douce.

du Journal de Roubais - 17 -

LA PRINCESSE OGHÉROF

PAR HENRY GRÉVILLE

VIII

Ce n'était plus une semme déjà faite au centact de la vie, qu'il avait teune sur sa poitrine; c'était une jeune fille, une innocente, dont aucun homme n'a-vait efficuré les lèvres, — et le souva-mir de cette impression toute nouvelle, si fugitive qu'elle avait l'air d'un songe, lui donnait un désir irrésistible de la voir se renouveler.

ti donnait un désir irrésistible de la oir se renouveler.

— Je suis capable de l'épouser, se it-il soudain, lui qui n'avait jamais sensé au mariage depuis sa sortie de école desporte-enseignes.

En effet, il fallait bien l'épouser, uisqu'il n'y avait pes d'autre moyen... Pour Oghérof, une chose désirée était use chose nécessaire. Il réfléchit cinquinutes, puis alla droit à M. Milaguine, un avait pas voulu jouer et qui, sau-regardant les apparences par un air tigne et une pose autoritaire dans un raste fauteuil, se laissait aller aux doucurs. d'une courte sieste.

— Monsieur... dit Oghérof...

Le dormeur fit un brusque mouve-

— Q l'est-ce qu'il y a? haibuita t-il.
Ah! c'est vous, princr, je ne vouvoyais pas. Que désirez-vous?
— J'aime mademoiselle Marthe et je
viens vous prier de m'accorder la permission de me faire agréer.
— Comme il s'exprime bien! pensa
inconsciemment M. Milaguine avec un
vagus souvenir de la façon leste dont sa
nièce avait mené les choses.
— Avez-vous parlé à vos parents de
ce projet? demanda-t il, toujours poursuivi par le même souvenir.
— Je n'ai pas de proches parents,
répondit le jeune homme, je ne dépends
que de moi-même; vous pouvez faire
mon bonheur ou mon malheur, comme
il vous plaira.

Je ne veux pas faire votre, malheur.

que de moi-même; vous pouvez faire mon bonheur ou mon malheur, comme il vous plaira.

Je ne veux pas faire votre malheur, mon ami, répliqua M. Milaguine complétement réveillé; mais ceci regarde ma fille.

— Vous consentez alors ? s'écria Oghérof transporté.

— Je n'ai pas de raison plausible pour m'y opposer, dit sentencieusement M. Milaguine; de là à consentir, il n'y a pas loin; mais le reste regarde ma fille.

— Je ne veux la devoir qu'à elle-mème, dit Oghérof avec dignité.

Il était dans un monde d'idées tout nouveau, il s'y trouvait fort bien et cela l'amusait.

Il se donnait à lui-même le plaisir d'un spectacle où il était acteur aussi.

Tout cela était fort d'ofle, très-original, — et puis Marthe était adorable et ferait une incompsrable princesse Oghérof.

It se dirigea aussitôt vers Marthe; elle n'était pas scule. Rosgeant son frein, — la patience n'était pas son fort, — il s'assit à quelque distance, et se mit à examiner la future princesse. C'était un nouveau jour, mais qui ne seyait pas plus mal que les autres à la jeune fille. Ce front royal, couronné de cheveux bruns, cette taille haute et souple, faite pour porter de lorgues traînes de velours, ces mains aristocratiques, cet air de hauteur qu'elle savait prendre pour écarter les importuns, la grâce du sourire et de l'accueil, tout cet ensemble extérieur, — le seul qu'il pût juger, — faisait de Marthe la maîtresse de maison la plus désirable.

— Ce mariage va me faire prendre

— Ce mariage va me faire prendre une position nouvelle dans la société, se dit-li.

se dit-il.

Pendant une heure encore, il attendit vainement la minute favorable; on se retirait, qu'il n'avait pas encore dit un mot. Il voulait rester le dernier, mais un groupe l'entoura, et il fut forcé de s'en aller avec les autres. D'ailleurs Marthe, visiblement fatiguée, n'était peut être pas bien disposée à écouter une proposition de mariage, — et puis, n'aurait 11 pas l'air de vouloir se faire payer immédiatement le service qu'il avait rendu? payer immédi avait rendu ?

Il reutra donc chez lui plus sérieuse-ment qu'à l'ordinaire. En passant devant le restaurant Dussaux, il eut eavie d'en-trer pour souper; non pas qu'il eût faim, mais la force de l'habitude!

- Non, se dit-il, ce ne serait pas con-

— Non, se dit-il, ce ne serait pas convenable.

Et tout fier de ce sacrifice à l'hyménée, il alla dormir sur les deux oreilles.

IX

Marthe aussi, cette nuit là dormit profondément. La multitude des impressions avait produit dans son esprit une sorte d'engourdissement vague, semblable à du brouillard, et elle avait besoin de reprendre des forces pour démêter tant de choses confuses.

En s'éveillant le lendemain, elle aperçut sa robe de la veille sur un fauteuil; les bords norcis de la mousseline brûlée traçaient des figures capricieuses sur l'étoffe froissée et salie. Elle se rappela en frissonnant le moment où la flamme et où elle avait perdu terre. Elle n'avait guère conscience du trajet qu'elle avait parcouru jusqu'au salon où elle s'était trouvée debout, couverte du lourd tapis jeté sur elle par Oghérof. L'impression de salut qu'avait produite cette masse d'étoffe en tombant sur elle était plus nette dans son esprit.

Soudain une idée lui vint, une idée désagréable : — Cet homme m'a tenu dans ses bras, se dit-elle ; et elle rougit jusqu'au dedans d'elle-même.

C'était chose faite, irréparable. sans laquelle elle eût probablement péri de la manière la plus horrible. . Malgré cette certitude, elle ne pouvait s'accoutumer à la pensée que cet homme l'avait emportée sur sa poitrine et qu'il s'en sonviendrait toujours en la voyant.

Elle chassa cette idée importune, mais

tendait au bas de l'escalier.

— J'allais monter, lui dit-tl, en ne te voyant pas venir j'avais peur que tu ne fusses malade. Tu es bien pâle!

— Un peu de fatigue, répondit-elle. Ge ne sera rien.

Après le déjeuner, Milaguine emmena sa fille dans son cabinet et la fit asseoir sur le divan; plein de sollicitude, il lui mit sur les épaules un châle qu'il alla chercher lui-même. Elle le laissait faire en souriant d'un sourire mélancolique; elle était heureuse de se sentir choyée. Dans la grande détresse où se trouvait reconnaissante de toute marque d'affection ou de sympathie

Quand M. Milaguine eut confortablement installé sa fille, il se laissa tomber tout essouffié daus son fauteuil, respira longuement, regarda Marthe, puis

(A suivre)